

- **Question écrite du 22/11/2019**

- **de FREDERIC André**
- **à HENRY Philippe, Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité**

Dans sa Déclaration politique générale, le Gouvernement met l'accent sur une politique axée sur la diminution des gaz à effets de serre, ainsi que sur la mise en place des moyens de transport alternatifs. Monsieur le Ministre mentionne la mobilité douce, les transports en commun, mais aussi le covoiturage. L'arrondissement de Verviers dispose de plusieurs parcs de covoiturage tels qu'à Theux, à Battice, et à Sart notamment.

Cependant, à la sortie de l'autoroute E42 à Malmedy, les automobilistes qui souhaitent faire du covoiturage stationnent leur véhicule sur l'accotement de manière anarchique. Cette situation est potentiellement dangereuse pour l'automobiliste qui stationne son véhicule, mais aussi pour les voitures passant à proximité. Un simple comptage permet d'évaluer à une quarantaine de voitures stationnées à cet endroit chaque jour.

Différentes études ont été menées sur ce site avec le SPW, mais aucune n'a à ce jour abouti à une proposition concrète. En effet, les coûts inhérents à ces travaux ont été jugés exorbitants. Dernièrement, la Ville de Malmedy a proposé au SPW de réaliser des parkings en épi dans la montée vers Wavreumont. Pour mettre en œuvre cette solution, il faudrait encore réaliser un rond-point sur le sommet avant l'accès à l'autoroute vers St-Vith pour permettre aux automobilistes de revenir vers leur point de départ.

Ce site stratégique a également l'avantage de proposer des liaisons TEC vers Waimes, Stavelot et Verviers et peut être à ce titre une plateforme multimodale intéressante.

Pour rappel, la Province de Liège s'est engagée à soutenir financièrement les projets de ce type à hauteur de 100 000 euros maximum.

Monsieur le Ministre compte-t-il implanter un parking de covoiturage sur cet axe stratégique emprunté tous les jours par des centaines de personnes voulant se rendre sur leur lieu de travail ?

Dans quels délais et sous quelle forme pourrait-il œuvrer pour réaliser ce projet important pour cette région ?

- **Réponse du 07/01/2020**

- **de HENRY Philippe**

Tout d'abord, je remercie l'honorable membre de rappeler les objectifs du Gouvernement dans sa Déclaration de politique régionale en matière notamment de mise en place de moyens de transport alternatifs et de mobilité partagée telle que le covoiturage.

À l'échangeur de Malmedy, le problème soulevé quant au caractère anarchique du stationnement lié au covoiturage est effectivement bien connu des services de mon Administration. Plusieurs options ont, par ailleurs, été mises, tour à tour, sur la table.

La possibilité de créer des espaces de covoiturage le long de la route menant à Wavreumont (N664), qui pourraient accueillir un parking en épis de plusieurs dizaines de places, est une de ces options.

Il faut aussi souligner l'intérêt du covoiturage dans cette zone qui voit, outre un nœud routier reliant différentes entités urbaines, passer le Ravel au droit du carrefour. Il s'agira de relier celui-ci aux espaces de parking par un cheminement sécuritaire.

Je ne manquerai donc pas de solliciter l'Administration pour la bonne avancée de ce dossier.